Envoyé en préfecture le 01/04/2025
Reçu en préfecture le 01/04/2025
Publié le
ID : 090-200069060-20250327-2025_002_2-AR

REPUBLIQUE FRANÇAISE ❖ DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 mars 2025 à 18h00

Le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du second étage Communauté de communes des Vosges du sud à Etueffont, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Anderhueber, Président.

Titulaires présents : J-L. ANDERHUEBER, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, C. CODDET, A. FESSLER, E. PARROT, D. VALLVERDU

Membres excusés : A-S. PEUREUX-DEMANGELLLE

Pouvoirs : J. CHIPAUX à C. CANAL

Secrétaire de séance : E. PARROT

Nombre de conseillers	
En exercice :	10
Présents :	8
Absents :	2
dont représentés :	1
Votes pour :	9
Votes contre :	0
Abstentions :	0
Suffrages exprimés :	9

Date de la convocation
19/03/2025

Date de publication
31/03/2025

Décision du bureau n°2025-002

Objet : Attribution de subvention - Balade gourmande des 4 villages - 1ère édition

Vu
- le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2311-7,
- la délibération communautaire n°043-2020, du 15 juillet 2020, portant délégations de l'assemblée au Président et au bureau,

Considérant
- la demande de subvention de 1 160,00 € introduite le 12 mars 2025 par les associations de quatre villages de la communauté de communes, à savoir Anjoutey, Etueffont, Rougemont-le-Château et Saint-Germain-le-Châtelet, représentées par le Comité des fêtes d'Etueffont, pour l'organisation de la 1ère édition de la Balade gourmande des 4 villages, dimanche 1er juin,

Monsieur le Président sollicite des membres du bureau de se positionner sur cette demande.

Le bureau après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE d'attribuer une subvention de 1 000 € au Comité des fêtes d'Etueffont pour l'organisation de la 1ère édition de la Balade gourmande des 4 villages, dimanche 1er juin 2025.

Ampliation de cette décision sera adressée à :
- SCG BELFORT 2

Étueffont, le 27 mars 2025

Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD ★ 90170 ETUEFFONT ★

Jean-Luc ANDERHUEBER

Le secrétaire de séance,

Éric PARROT